

Discriminations dans l'emploi : Que disent les faits ? Que dit la loi ? Comment réagir ?

Le MRAX, fort de l'expertise de son service de première ligne, organise une formation sur les discriminations dans l'emploi. Cette formation vise à appréhender le phénomène connu et reconnu qu'est la discrimination dans l'emploi. Prenant appui sur des études de cas concrets issus des permanences sociojuridiques du MRAX, nous permettons aux participant-e-s de s'approprier les sources juridiques antidiscriminatoires et antiracistes afin de résoudre des situations concrètes.

Pour qui ?

Pour les demandeurs d'emploi, les travailleurs, les professionnels des ressources humaines, les syndicats

A travers ?

Un exposé théorique, des analyses de cas concrets au regard de la législation, des échanges

Conditions:

Etre disposé à travailler son propre système de valeurs et s'engager à être présent tout au long du processus.

Une formation pour

- Acquérir une compréhension du phénomène diffus qu'est la discrimination dans l'emploi
- Cerner le contexte juridique et institutionnel de la discrimination
- S'approprier les règles en vigueur en la matière et les moyens mis en place pour lutter contre la discrimination à l'embauche

Programme et objectifs spécifiques de la formation :

Discrimination dans l'emploi: que disent les faits ?

- De quoi parle-t-on ?
- Que disent les chiffres ?

Le cadre légal relatif aux discriminations au travail

- Identification de la discrimination selon la loi
- Formes de discrimination
- Justification de la discrimination

Face à la discrimination, j'agis :

- Testing ou test de situation
- Conseils pratiques

MRAX asbl

Le MRAX est la plus ancienne organisation antiraciste en Belgique, née il y a plus de 60 ans sur les cendres du génocide nazi à l'initiative de Juifs résistants communistes

Rue de la Poste, 37 • BE-1210 Bruxelles • Tél. : +32 (0)2 209 62 50 • Fax : +32 (0)2 218 23 71

Courriel : mourad.boucif@mrax.be • Site : www.mrax.be

Objectifs de la formation:

- Comprendre les fondements de la non-discrimination
- Prévenir la discrimination dans le cadre du travail
- Traiter au quotidien ces problématiques
- Sensibiliser et impliquer tous les acteurs pour lutter contre la discrimination

Nicha Mbuli

Pour l'équipe pédagogique du MRAX

MRAX asbl

Le MRAX est la plus ancienne organisation antiraciste en Belgique, née il y a plus de 60 ans sur les cendres du génocide nazi à l'initiative de Juifs résistants communistes

Rue de la Poste, 37 • BE-1210 Bruxelles • Tél. : +32 (0)2 209 62 50 • Fax : +32 (0)2 218 23 71

Courriel : mourad.boucif@mrax.be • Site : www.mrax.be